Croix, le 27 Septembre 2015

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Professeur,

Nous organisons le 23ème Challenge Etienne Vanacker qui se déroulera :

Le samedi 05 Décembre2015 à 14h00
Stade Henri Seigneur
Boulevard Emile Zola
59170 CROIX

Nous sommes heureux d'inviter votre club à ce rendez-vous de l'amitié et du sport.

Nous vous remercions de votre participation, et afin d'optimiser notre organisation, nous vous demandons de nous retourner votre liste d'engagements avant :

LE 01 DECEMBRE 2015.

En cas de désistement, nous vous serions très reconnaissants de nous en faire part en téléphonant à :

Olivier BONNET
☎ +33 6 88 30 55 15

Jean ASCOLESE
☎ +33 6 84 91 75 57

Vous trouverez ci-joints le règlement et les feuilles d'engagements.

Dans l'attente de vous recevoir, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Professeur, en l'expression de nos salutations sportives.

Le Comité et l'Equipe Enseignante

NB : - Pour nous permettre une plus grande qualité, évitez au maximum l'inscription sur place.

- Tous les bénéfices du tournoi seront intégralement reversés au TELETHON.

23ème Challenge Etienne Vanacker

REGLEMENT

Article 1 : Conditions de participation

Le Challenge Etienne Vanacker est une rencontre amicale inter-club ouverte aux catégories poussin(e)s et benjamin(e)s.

Chaque club peut inscrire au maximum 3 judokas dans chaque catégorie de poids chez les poussin(e)s et 2 judokas dans chaque catégorie de poids chez les benjamin(e)s.

Tous les combattants devront être en possession d'une licence FFJDA ainsi que d'un certificat médical de moins d'un an portant la mention « non contre indication à la pratique du judo en compétition ». Ces documents seront à présenter lors de la pesée.

L'attestation sur l'honneur jointe devra être signée par le Président de club et envoyée avec les feuilles d'engagement.

Article 2 : Catégorie d'âge et pesée

- ***Pesée* : Il ne pourra être pris aucune inscription lors des pesées.**

Poussins et Poussines : 2005-2006

De 13H00 à 13H30 : Début des combats à 14H00.

CATEGORIES DE POIDS

-24 kg, -28 kg, -32 kg, -36 kg, -40 kg, - 44 kg

Des groupes morphologiques pourront être constitués suivant le nombre de judokas par catégorie avec mixité possible en accord avec les enfants et leur professeur.

Tout enfant non présent lors de la pesée ne pourra combattre. Veillez donc à être ponctuels.

<u>Benjamins et benjamines</u> : 2003-2004

De 15h00 à 15h30 : Début des combats 16h00

Benjamins : - 30 -34 -38 -42 -46 -50 -55 -60 -66 +66 kgs
Benjamines : -32 -36 -40 -44 -48 -52 -57 -63 +63 kgs

Aucun surclassement d'âge ne sera accepté en poussin(e) et benjamin(e).

Article 3 : Formule des rencontres

<u>Poussin(e)</u>

- Par poule
- Si un judoka se trouve seul dans une catégorie, celle-ci sera annulée et un regroupement par morphologie pourra être fait
- Une épreuve d'expression technique donnant lieu à un classement à part sera liée aux randoris
  Elle consistera en un exercice de 1mm avec un partenaire de la poule de randori.
  Les judokas seront notés sur 20 points (voir le modèle de fiche d'évaluation ci-joint) :
  - 6 sur le nombre de projections
  - 4 sur la variété des déplacements
  - 4 sur la variété des directions d'attaques
  - 6 sur la forme de corps
- Randori de 1mn30 (arrêt du combat à 20 pts)
- 3 minutes de récupération entre deux randoris
- 4 randoris maximum
- Mixité possible pour les randoris éducatifs
- Grade minimum : Blanche/jaune
- Le nombre de judoka pour un club est limité à trois par catégorie.

Benjamin(e)

Par poule puis par tableau

Article 4 :Temps des rencontre

Poussins (e) : 2005/2006 1 mn 30 s

Immobilisation 20 sec :10 à 14 s Yuko : 5 points, 15 à 19 s Waza-ari : 7 points, 20 s Ippon : 10 points

Est déclaré vainqueur, le ou la combattante qui marquera le ou la 1ère 20 pts par cumul.
A l'issue du temps réglementaire le ou la combattante qui aura marqué le plus de points remportera la victoire.

Benjamin (e) : 2003/2004 2 mn

Immobilisation 25 sec : 15 à 19 s Yuko, 20 à 24 s Waza-ari, 25 s Ippon
(Règlement officiel)

Article 5 : Arbitrage

Le règlement d'arbitrage est celui de la F.F.J.D.A. appliqué pour chaque catégorie d'âge.

L'arbitrage est assuré par des officiels ou des judokas du club ayant suivis une formation. Chaque club peut, s'il le souhaite fournir des arbitres jugées compétents ainsi que des commissaires sportifs. Merci de nous prévenir en cas de participation.

Concernant les poussin(e)s

- Randoris éducatifs.

- La rencontre se déroulera sous forme de **randoris éducatifs debout.** Les saisies des 2 participants (1 main au revers l'autre à la manche) seront installées avant le signal Hajimé de l'arbitre. Saisie autour du cou interdite, maximum au niveau de la clavicule revers tenu. Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.

- Interdiction des sutemi et makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol. Interdiction des clés de bras et étranglements.

- Pas de pénalité. Matte ou sono-mama et explication de l'arbitre.

- Relativisation du résultat et favorisation de la participation.

- Pas de suite au sol après un ippon marqué debout.

Concernant les benjamins

 Règlement officiel.

 Les filles ne peuvent pas combattre avec les garçons

 Passeport en règle avec le timbre de licence de l'année en cours obligatoire. Certificat médical de moins d'un an, mentionnant la non contre-indication à la compétition.

 Aucune tolérance de poids. Un seul représentant par club est autorisé à assister à la pesée.

GRADES :

 Jaune pour les benjamins benjamines (en fonction de la connaissance qu'a le responsable du club des judokas engagés)

Article 7 : Récompense

- **Poussin(e)**

Le ou la combattante qui auront remporté la meilleure note de leur poule lors de l'épreuve technique recevront un trophée.

Des médailles seront attribuées à tous les judokas. La remise des médailles sera effectuée dès la fin des combats de la catégorie. ***Les judokas en kimono*.**

- **Benjamin (e)**

Des médailles seront attribuées aux trois premiers de chaque catégorie.

A l'issue de la journée, un classement club sera réalisé comptabilisant le total des points marqués chez les poussin(e)s et chez les benjamin(e)s.

Dans chaque catégorie :

Le premier donne	3 points à son club
Le second donne	2 points à son club
Le troisième donne	1 point à son club

Article 8 : Coaching

Les accompagnateurs sont autorisés pour toutes les catégories d'âge.

Un seul accompagnateur sera accepté par combat. Nous attendons de celui-ci une attitude irréprochable tant sur le plan vestimentaire que sur le comportement.
Il aura un rôle de conseil auprès de ses athlètes en les préservant de toute pression. Aucune pression ne devra également être exercée à l'encontre du combattant adverse ainsi que des arbitres.

Tout manquement à ces règles de bonnes conduites pourra entraîner une exclusion du combat en cours ou de la compétition. L'organisateur se réservant le droit de ne plus réinviter les responsables de club lors des prochaines éditions du Challenge Etienne Vanacker.

LES LISTES D'ENGAGEMENTS SONT A RETOURNER AVANT LE 30 Novembre 2014.

A l'adresse suivante

ASCOLESE Giacomo
36 rue du Virolois
59150 WATTRELOS

Ou par mail à l'adresse :**judocroix@free.fr**

22ème Challenge Etienne Vanacker Nom du Club :.....

	Poussins 2005-2006	Poussines 2005-2006
- 24 Kg		
- 28 Kg		
- 32 Kg		
- 36 Kg		
- 40 Kg		

22ème Challenge Etienne Vanacker Nom du Club :.....

ATTENTION :

Nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre d'inscrits à **15 judokas au total (Garçon +fille) et 2 judokas maximum par catégorie de poids** ceci afin de garantir un temps d'attente limité pour les enfants. En cas de dépassement, seul les 8 premiers inscrits garçons et 7 premières filles seront autorisés à combattre.

Benjamins 2003-2004

- 30 Kg a ……..

b ……..

- 34 Kg a ……..

b ……..

- 38 Kg a ……..

b ……..

- 42 Kg a ……..

b ……..

- 46 Kg a ……..

b ……..

- 50 Kg a ……..

b ……..

- 55 Kg a ……..

b ……..

- 60 Kg a ……..

b ……..

- 66 Kg a ……..

b ……..

+ 66 Kg a ……..

b ……..

22ème Challenge Etienne Vanacker Nom du Club :.....

ATTENTION :

Nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre d'inscrits à **15 judokas au total (Garçon +fille) et 2 judokas maximum par catégorie de poids** ceci afin de garantir un temps d'attente limité pour les enfants. En cas de dépassement, seul les 8 premiers inscrits garçons et 7 premières filles seront autorisés à combattre.

Benjamines 2003-2004

- 32 Kg **a** ……..

b ……..

- 36 Kg **a** ……..

b ……..

- 40 Kg **a** ……..

b ……..

- 44 Kg **a** ……..

b ……..

- 48 Kg **a** ……..

b ……..

- 52 Kg **a** ……..

b ……..

- 57 Kg **a** ……..

b ……..

- 63 Kg **a** ……..

b ……..

+ 63 Kg **a** ……..

b ……...